

**REFLEXIONS SUR LE CIRCUIT D'ETUDES
POUR LE DEVELOPPEMENT DES
CAPACITES DES PROCUREURS ET
SPECIALISTES DE L'APPLICATION DES
LEGISLATIONS SUR L'EAU ET
L'ENVIRONNEMENT
(PAYS-BAS, ESPAGNE, FRANCE)**

**Troisième réunion du comité de pilotage SWIM-SM
13 novembre 2013, Athènes, Grèce**

**Mme MOUNA SFAXI
(TUNISIE)**

PAYS-BAS

Visite du Ministère de l'Infrastructure et de l'Environnement des Pays-Bas (Rijkswaterstaat, Lelystad)

- Présentation du Centre de Gestion de l'Eau de Rijkswaterstaat

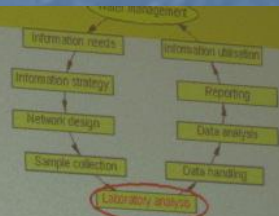


PAYS-BAS

Visite aux laboratoires de chimie et d'hydrobiologie

Laboratory analysis

- Laboratory of Centre for Water Management
- Commercial laboratories
- Drinking water companies (data exchange)



PAYS-BAS

Visite du Centre de Gestion de l'Eau de Rijkswaterstaat



PAYS-BAS

Water Board Dutch Delta et la station de pompage à Dordrecht

- Présentation de l'Office des Eaux
- Présentation sur la qualité de l'eau et le suivi



PAYS-BAS

Durant ces visites, les participants ont été informés sur les meilleures pratiques en matière de :

- surveillance de la qualité de l'eau, Système automatique de surveillance de la qualité de l'eau**
- contrôle des émissions,**
- permis et gestion des rejets,**
- Inspection, profil des inspecteurs**
- exécution et assurance de la qualité en laboratoire et**
- contrôle pour la production de preuves de non-conformité accréditées et besoin en informations**

ESPAGNE



ESPAGNE

La Fondation pour une nouvelle Culture de l'Eau, Université de Séville



ESPAGNE

- Introduction à la gouvernance de l'eau en Espagne
- Introduction de l'histoire de la législation sur l'eau espagnole.
- Mise en évidence des moments clés dans la formulation de la législation de l'eau et les implications sur le terrain.
- Exposition des principaux problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre de la directive-cadre européenne sur l'eau.

-

ESPAGNE

- Evolution des établissements espagnols d'une vision d'obtenir la quantité d'eau et la promotion de la mission de développement de l'infrastructure vers l'intégration des principes de la gestion intégrée de l'eau dans la nouvelle Europe cadre juridique et les implications que cela a pour les procureurs et les réseaux de surveillance.

ESPAGNE

Excursion au centre de l'eau Daimiel **Visite de Las Tablas de Daimiel - zone de** **surexploitation**

Présentation du Parc national de Las Tablas de Daimiel : le cas le plus spectaculaire de la dégradation des zones humides dans la région en raison du pompage excessif. (Ojos del Guadiana)

Présentation d'un cas typique d'utilisation de la télédétection comme outil de suivi et de renforcement des législations sur l'eau et l'environnement

ESPAGNE

Visite du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Environnement d'Espagne



Visite de Confédération hydrographique du Tajo à Madrid

- Présentation de l'organisme et des fonctions de l'autorité du bassin
- Présentation des opérations d'inspection et de suivi en laboratoire

ESPAGNE

Présentation du Système Automatique d'Information Hydrologique (SAIH)



Présentation du Système Automatique d'Information de Qualité des Eaux (SAICA)



Reconnus par le ministère comme étant des systèmes consolidés, qui fournissent un soutien opérationnel quotidien aux autorités des bassins fluviaux, connus pour leurs évaluations de la gestion précises dans des conditions normales, mais aussi dans des situations extrêmes

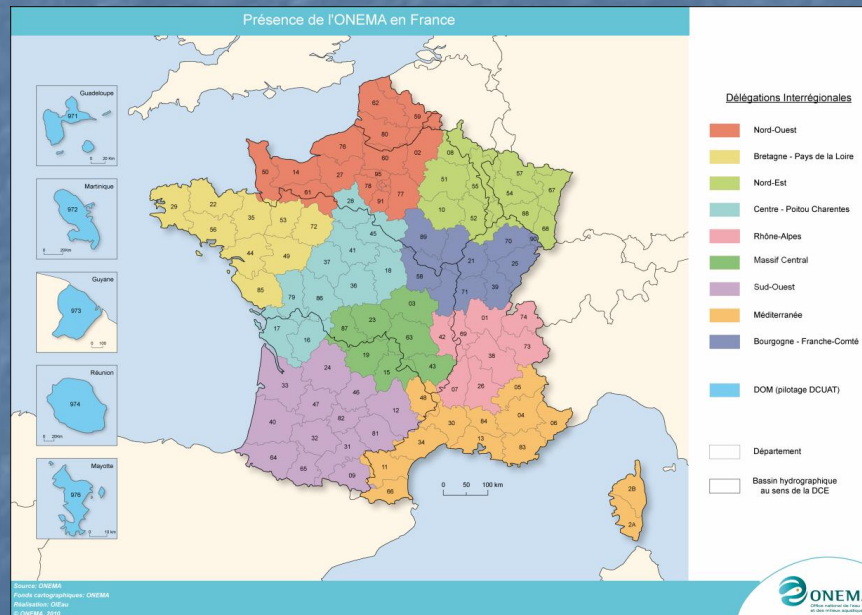
FRANCE (Paris)

Présentation par de hauts fonctionnaires de l'eau :

- **des moyens de contrôle administratifs et les sanctions appliquées en cas de non-respect des législations de l'eau aux niveaux local et national**
- **des aspects pratiques de l'organisation, du contrôle et de l'investigation des violations concernant l'eau**
- **de la mise en œuvre des politiques pénales menées par le ministère français de la justice**

FRANCE (Marseille)

Contrôle de la gestion de l'eau comprenant l'inspection, le suivi et la fonction de la police de l'eau avec des illustrations utilisant des études de cas spécifiques détaillées.



EVALUATION DU CIRCUIT

EVALUATION DU CIRCUIT

- Les questions organisationnelles et administratives pendant tout le circuit étaient satisfaisantes (diffusion d'informations, gestion efficace des besoins et aide aux participants, hébergement, transport et équipement,..)
- La langue n'a pas posé de problème: la traduction a été assurée par des interprètes de haut niveau
- La clarté des exposés, la diversité et la richesse des thèmes abordés ainsi que le niveau appréciable des orateurs ont joué un rôle primordial dans la réussite des discussions et des débats.
- La coopération efficace et l'esprit de l'équipe présents tout le long de ce circuit d'études ont permis d'établir un réseau d'amitié entre les différents participants mais aussi avec l'équipe organisatrice qui dure jusqu'à aujourd'hui.

EVALUATION DU CIRCUIT

- Bien que l'agenda des visites ait été assez chargé, le contenu riche et diversifié répondait aux attentes des participants aussi bien les juristes que les spécialistes en eau
- Durant toutes les visites, les participants ont été bien encadrés et guidés par des professionnels de l'eau et experts de la réglementation, de l'inspection et du renforcement
- Les participants ont été informés sur les meilleures pratiques dans l'application de l'état de droit qui contribuent à améliorer l'application des législations sur l'eau et l'environnement.

EVALUATION DU CIRCUIT

- La diversité des participants était importante pour épinglez les similitudes entre les pays et les problèmes, ainsi que les différences selon les contextes
- Le voyage a permis de consolider le savoir-faire des participants
- L'atelier de formation ainsi que le voyage se sont avérés un espace important pour échanger et partager les expériences des différents pays dans l'application de la législation dans le domaine de l'eau et de l'environnement

EVALUATION DU CIRCUIT :

Echange d'expériences

Témoignage d'un juge libanais, participant à cet atelier :

« La Tunisie a un règlement spécial relatif aux experts contrôleurs, qui gère leur statut en tout ce qui concerne, et ceci est une chose spéciale et bien avancée.

Chez nous, au Liban, la situation diffère. En effet, nous avons des experts spécialisés qui exercent un certain rôle du contrôle, mais ceux-ci n'ont pas leur propre statut en tant que tels, ce sont des fonctionnaires du secteur public, travaillant au sein du ministère de l'environnement, qui sont soumis au statut général des fonctionnaires, et exercent leur travail d'experts dans le cadre de leurs fonctions.

Ainsi, il serait intéressant chez nous de créer un statut propre à nos contrôleurs»

INNOVATION

INNOVATION

L'innovation de ce circuit d'études consistait dans la participation de différents profils (procureurs, spécialistes en eau, inspecteurs).

Cette diversité a joué un rôle dans le partage des connaissances et l'enrichissement des débats.

INNOVATION

La succession de l'atelier de formation par un circuit d'études constitue un concept innovant :

1. Pendant l'atelier de formation :

Présentation de la théorie et généralités (définition, cadre de la législation, outils pour la conformité, ...)

INNOVATION

2. et par la suite durant le circuit d'études :

Prise de connaissance des expériences différentes de trois pays dans la gestion des eaux et notamment dans l'application de la législation dans le domaine de l'eau : différence dans :

- le système institutionnel (acteurs, niveau, ...)
- les dispositions de contrôle et d'inspection (utilisation de la télédétection, système de surveillance automatique,..)
- le système de sanction (mesures pénales, administratives,)

PRINCIPALES LECONS

PRINCIPALES LECONS

Une bonne gestion des ressources en eau impose l'implémentation d'une législation adéquate dans ce domaine. Ceci nécessite:

- L'instauration des lois relatives à l'environnement et à la préservation de l'eau en particulier
- La mise en place d'organismes d'inspections et de contrôle
- Le développement de la capacité du corps judiciaire (magistrats et procureurs)
- La coordination entre ces différents organismes (organismes d'inspection, magistrats, parquet..) afin d'assurer le respect des lois environnementales.

PRINCIPALES LECONS

- Une connaissance concrète: organisation des données et authentification, certification du processus, garantie de la manipulation
- Une communication fluide entre l'ingénieur, l'inspecteur et le procureur
- Une formation des contrôleurs sur les analyses, méthodes, l'évaluation, reporting et système de contrôle
- Des méthodes d'analyse, valides et fiables et seront acceptées par la loi : Méthodes standardisées
- La mise en place de mécanismes: éducation publique, programmes éducatifs, assistance technique pour mieux comprendre les lois, décrets, permis et licences pour les inspecteurs et usagers de l'eau

UTILITE DU CIRCUIT DANS L'APPLICATION DE LA LEGISLATION EN TUNISIE

UTILITE DU CIRCUIT

Malgré l'arsenal de textes juridiques dans le domaine environnemental: code des eaux, statut de contrôleurs, norme de rejet.., la Tunisie rencontre des problèmes dans l'application de la législation.

Ce circuit d'études est une opportunité pour cerner ces différents problèmes et avoir une meilleure visibilité pour en trouver les meilleures solutions.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION



« Ce circuit d'étude nous a ouvert les yeux sur une nouvelle dimension d'application des règles, pour une gestion intégrée des ressources en eau »